

Communiqué de presse

Berne, le 25 janvier 2017

La Chambre des arts et métiers dit OUI à la loi sur l'énergie

La Chambre suisse des arts et métiers, parlement de l'Union suisse des arts et métiers usam, recommande de voter OUI à la loi sur l'énergie. Elle a par contre décidé de ne donner aucune consigne de vote en ce qui concerne le référendum relatif à la naturalisation facilitée des étrangers de la troisième génération.

Au sein de l'usam et de ses organisations membres, les avis sont partagés au sujet de la stratégie énergétique 2050 et du référendum contre la loi sur l'énergie. La décision quant au mot d'ordre concernant le référendum a été précédée de vives discussions. À l'issue du débat, une majorité s'est prononcée en faveur du OUI.

Quant au projet relatif à la naturalisation facilitée des étrangers de la troisième génération, qui sera soumis au vote populaire le 12 février 2017, la Chambre des arts et métiers a décidé de ne donner aucune consigne de vote, ce projet n'étant pas d'une portée déterminante pour les PME de l'économie suisse.

Renseignements complémentaires

Jean-François Rime, président, mobile 079 230 24 03

Hans-Ulrich Bigler, directeur, mobile 079 285 47 09

Numéro 1: plus grande organisation faîtière de l'économie suisse,
l'usam représente 250 associations et quelque 300 000 PME